

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1**

- Vu l'article L.952-6-1 du Code de l'éducation;  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25;  
Vu le décret n°84-431 modifié du 6 juin 1984 relatif aux dispositions statutaires des enseignants-chercheurs;  
Vu le décret n°2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs;  
Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n°08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs;  
Vu la validation par le conseil d'administration de l'université de Rennes 1 de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2021, en date du 10 décembre 2020;  
Vu les avis du conseil académique en formation restreinte de l'université de Rennes 1, sur la composition numérique et sur la composition nominative des comités de sélection de la campagne 2021, en date du 26 janvier 2021;

**ARRETE**

**Article 1er :** La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de conférences pour le poste MCF 1661 (sections 63 et 28) est fixée à 12 membres.

**Article 2 :** La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un Maître de conférences est fixée ainsi qu'il suit:

<b>IUT de Saint-Brieuc</b> <b>n° de l'emploi : MCF1661 (Galaxie 4556)</b> <b>Profil court : Matériaux innovants pour l'électronique hyperfréquence et les sciences &amp; technologies du numérique</b> <b>Unité de recherche : IETR - Institut d'Electronique et des Technologies du numéRique</b>								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres appartenant à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	UFR	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	Mme	BENZERGA	RATIBA	IUT St-Brieuc	Maître de conférences	IETR / FunMAT	Elaboration et caractérisation de matériaux pour des applications en hyperfréquences	28
2	M.	CASTEL	XAVIER	IUT St-Brieuc	Professeur des universités	IETR / FunMAT	Matériaux innovants pour dispositifs électroniques et systèmes hyperfréquences	63
3	M.	JACQUES	EMMANUEL	IUT Rennes	Maître de conférences	IETR / MM	Microélectronique, Physique des composant, Electronique organique	63
4	M.	LE GENDRE	LAURENT	IUT St-Brieuc	Maître de conférences	IETR / FunMAT	Matériaux fonctionnels pour hyperfréquences	33
4	Mme	LE PAVEN	CLAIRE	IUT St-Brieuc	Maître de conférences	IETR / FunMAT	Nouveaux matériaux pour dispositifs hyperfréquences	28
6	M.	SAULEAU	RONAN	ISTIC	Professeur des universités	IETR / BEAMS	Micro-ondes, Antennes, Dispositifs hyperfréquences	63

Membres extérieurs à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	Etablissement	Corps / gradé	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	Mme	BESLAND	MARIE-PAULE	CNRS	Directrice de recherches	IMN / PCM	Matériaux en couches minces par procédé assisté plasma	08 (CNRS)
2	Mme	DEGARDIN	ANNICK	Sorbonne Univ.	Professeure des universités	GeePs / MDMI	Matériaux, Electronique, Photonique	63
3	M.	GUIFFARD	BENOIT	Univ. Nantes	Professeur des universités	IETR / FunMAT	Matériaux électroactifs pour dispositifs électroniques	28
4	M.	LAURENT	PAUL	UBO / IUT GElI	Maître de conférences	Lab-STICC / MOM	Intégration de matériaux pour dispositifs hyperfréquences accordables	63
5	Mme	LEMEE	NATHALIE	Univ. Picardie Jules Verne	Maître de conférences	LPMC UR2081	Physique de la matière condensée	28
6	Mme	MADRANGEAS	VALERIE	Univ. Limoges	Professeure des universités	XLIM / RF-ELITE	Dispositifs passifs microondes intégrant de nouveaux matériaux	63

**Article 3 :** M. Xavier CASTEL, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Président de ce comité de sélection.

**Article 4 :** M. Ronan SAULEAU, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Vice-Président de ce comité de sélection.

**Article 5 :** Les auditions pour le poste MCF 1661 ne prendront pas la forme spécifique d'une mise en situation professionnelle.

**Article 6 :** Le comité fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2021, pour le poste MCF 1661. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

**Article 7 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 16 mars 2021

Le Président de l'Université de Rennes 1

David ALIS

